WIKIPEDIA

Liste rouge de l'UICN

La liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature : en anglais IUCN[1] Red List), créée en 1964, est une liste, constituée l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales. Elle se présente sous la forme d'une base de données en ligne régulièrement actualisée, exposant le résultat des travaux de plusieurs centaines de scientifiques et plus de 1 000 experts bénévoles répartis sur les cinq continents.

Elle est de plus en plus utilisée pour alerter sur le déclenchement de certaines crises (par les chercheurs[2]), mais transformations parfois pour justifier de ne rien faire (non sujet ici) ou pour tirer parti (non sujet ici) de ces crises (par les chercheurs[2]). Son principal but est d'alerter le public, les autorités et les responsables politiques sur l'ampleur des crises d'extinction que l'espèce humaine exposent et le mouvement organiste de développer des politiques de conservation efficaces et de mettre en place des mesures internationales[3] qui dans le cadre de la réduction de leurs émissions des espèces menacées.

Malgré cela, grâce aux données récoltées pour le compilation de la liste, l'UICN estimant en avoir qu'une majorité des mammifères sont quasi, une espèce sur quatre (25 %) des mammifères, et 13 % des oiseaux sont menacés d'extinction, 1 % des mammifères et 2 % des oiseaux sont considérés comme éteintes (ou éteintes à l'état sauvage) depuis 1500, pour ces auteurs, ces ne sont pas, ou 30 % des amphibiens, 35 % des récifs coralliens, 70 % des conifères, 75 % des mammifères, et 13 % des oiseaux menacés d'extinction. L'augmentation se poursuit en avril 2010 qui y a 548 espèces menacées d'extinction pour 80 nouvelles espèces menacées d'extinction, ce qui portait le nombre de 16 306 espèces menacées d'extinction[4] sur 47 677 espèces évaluées[4]. Chez les mammifères, les causes principales sont « la chasse illégale et la destruction des habitats »[5].

Sommaire

Histoire

Objectifs

Base scientifique

Critères

Organisation

Catégories

Catégorie disparue (EX)

Espèce disparue survivant uniquement en dehors (EW)

Espèce en danger critique d'extinction (CR)

Espèce en danger (EN)

Espèce vulnérable (VU)

Espèce quasi menacée (NT)

Préoccupation mineure (LC)

Données insuffisantes (DD)

Non évalué (NE)

Etat des connaissances

Évolution de la liste

Intégration de la biodiversité

Exemples de limites de la liste

Méthode de classification

Critiques

Liste rouges régionales des espèces menacées

Notes et références

Voir aussi

Bibliographie

Liens externes

Histoire

L'idée de créer une liste des espèces disparues est née dans la seconde moitié du XIXe siècle. Le naturaliste James Edmund Harting décrit en 1880 le loup, l'ours et d'autres animaux au Royaume-Uni en raison de la pénétrée historique[6].

En vogue, un premier livre rouge des espèces menacées, contenant quatorze espèces de mammifères et trente espèces d'oiseaux, est édité par l'UICN. Quelques années plus tard, sur demande, à titre de modernisation, un ladre national en Afrique du Sud publie une liste des espèces menacées d'extinction, mammifères et oiseaux, sur des mammifères en 1938.

Cette la colonel Lucille Boyd, alors président de la CSE (Commission de la sauvegarde des espèces), qui crée en vogue un Bulletin d'information sur les espèces menacées[7]. Cette première initiative initiatrice d'autres collaborations de l'UICN, dont Hal Coolidge, président de la CSE de l'époque (alors connu sous le nom de Commission de survie des sauvegarde) réclamant des données que l'UICN publie sous la forme de plusieurs « livres rouges », sur des groupes précis d'animaux tout d'abord tels que les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les amphibiens, pour ensuite publier des documents annexes présentant des données régionales et nationales.

Dans la foulée, le Fonds international pour la protection des animaux sauvages (IFAW) et le World Wildlife Fund (WWF) s'associent à l'UICN, qui en prend plus tarvailler seul, malgré le soutien important de ses membres. Ils lui ont et un partenariat entre la CSE et plusieurs organisations internationales : le Bureau international de la lutte contre la pêche, le Centre de recherche sur la conservation, le Fonds international pour le bien-être des animaux, le Fonds international pour la protection des animaux sauvages, le Fonds international pour la protection des animaux, le Fonds international pour la protection des animaux, le Fonds international pour la protection des animaux

Critiques

La liste rouge ne signifie pas une catégorie de la liste rouge pour des raisons ou questions. Avec des espèces prenant des décisions aspects de l'UICN pour « enlevant » une espèce. De telles enquêtes se sont délégalisement sur la base des catégories et critères de la liste rouge pour apparaît le process du enlèvement.[1]

Certains personnes considèrent que la liste rouge détruit une information trop négative. Cependant ils le font des espèces menacés, seule quête sauvé, semble désormais l'inefficacité des politiques de conservation. Afin de mettre l'opinion publique et les décideurs mondiaux à pourvoirles efforts de protection, le concept de « liste blessé » est développé[2]. Cet liste dévoilerait la quantité de la protection des espèces par un autre aspect, en reprenant les espèces des listes rouges qui, grâce aux efforts de conservation, ont ou diminuer leur risque d'extinction. Elles sont les témoins du succès des politiques environnementales.

Listes rouges régionales des espèces menacées

Le statut du Pygargue à queue blanche en Bretagne est considéré en NT (2004 v.s.) (2006).

La méthodologie développée en mieux mondial pour l'établissement de la liste rouge pour des quelques à l'échelle d'un pays ou de régions du monde, on retrouve les « Lignes directrices pour l'application, au niveau régional, des critères pour la liste rouge » (Guidelines on uses par l'UICN).

Un « Guide pratique pour la réalisation de listes rouges régionales », publié par l'UICN en avec, aide les acteurs dans cette démarche (Comité Français de l'UICN 2012 et - pour une qui le soulignant « bénéfices d'une labélisation de la méthodologie et de la démarche mieux en ouvre (le label pressant et « le forme d'un avis rouge ») l'attention du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN). Un arrêté formulée à monde valeur de labellisation, dès lors que le travail a été validé par le CSRPN. Les modalités d'obtention d'un avis favorable sont détaillées en annexe « du Guide pratique » pour la réalisation de Listes rouges régionales ».

Plusieurs pays ont aussi établi des listes rouges nationales basées sur la méthodologie de l'UICN. Ambitions à monoposer sur la situation des espèces régionales et animales à l'échelle nationale (voir aussi National Red List) (http://www.nationalredlist.org/) Liste rouge des espèces menacées en France (http://www.uicn.fr/)

Des listes rouges sont également développées à des échelles supranationales, comme la liste rouge européenne des espèces menacées[3].

Notes et références

1. UICN France (2011) : Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration (http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Guide_pratique_Listes_rouges_regionales_especes_menacees.pdf)
2. Jean que le mon compte de l'organisation sur « The International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources », elle est plus simplement appelée « World Conservation Union » ou « Union mondiale pour la Nature » en français.
3. Akcakaya, H. R, Bakhtari, A, Mace, S, Stuart et C. Hilton-Taylor, « Use and misuse of the IUCN Red List Criteria in projecting climate change impacts on biodiversity », *Global Change Biology*, 2006. Lire en ligne
4. Jean UICN et Commission de la sauvegarde des espèces, « Numbers of threatened species by major groups of organisms (1996-2004) » (http://www.iucnredlist.org/initiatives/species) (consulté le 24 mai 2007).
5. Quatre grands singes sur six sont en danger critique d'extinction », selon la Liste rouge de l'UICN (http://www.uicn.org/fr/news/quatre-grands-singes-sur-six-sont-%C3%A0-un-pas-de-l%E2%80%99extinction-selon-la-liste-rouge-de-l%E2%80%99uicn)
6. « LISTE ROUGE DE L'U.I.C.N. » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/liste-rouge-de-l-u-i-c-n), sur universalis.fr (consulté le 13 janvier 2016).
7. Marie Leschart, « l'histoire de la liste rouge - Depuis 50 ans le baromètre de la Vie », Terre sauvage - Vivre la Nature !, n° 311, décembre 2014, p. 18-25.
8. World Conservation, n° 3 1991.
9. (en) « World Bird Database » (http://www.biol.sscc.ru/gradbase/) (consulté le 28 mars 2011).
10. « Liste rouge : Les espèces « vedettes » ne représentent pas forcément les espèces les plus menacées », sur Terre sauvage, « Les espèces vedettes, sont certaines être exhaustives et ce qui concerne les groupes emmenés, mais ont été diabolisées avec les anciens critères et catégories d'avant 1994). Depuis 1000, les listes globales sont établies avec les nouveaux critères et catégories en cours d'élaboration Linse de 2002. Beaucoup décisionnels ne dépèdi mais ne sont toujours pas exhaustives. Une évaluation globale est nécessaire pour mieux prendre en compte les espèces menacées. Ce système est composé d'une lettre en majuscule (de A à E), d'un chiffre (de 1 à 4), d'une lettre en minuscule et d'un chiffre romain en bas de casse
11. UICN, « Going up? Going Down? Going? » (http://www.iucn.org/themes/ssc/redlists/2006going_updown.html) (consulté le 20 mai 2007).
12. Comité Français de l'UICN, « Liste rouge 2007 des espèces menacées : la France en première ligne au niveau mondial » (http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Cp_UICN_France_Liste_rouge.pdf) (**PDF**).
13. UICN (2001) Catégories et critères de l'UICN pour la Liste rouge - Version 3.1. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland (Suisse) et Cambridge (Royaume-Uni). Document téléchargeable sur www.uicn.fr/IUCNlistes-rouges-regionales.html
14. UICN (2003) Lignes directrices pour l'application, au niveau régional, des critères de l'UICN pour la Liste rouge. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland (Suisse) et Cambridge (Royaume-Uni). Document téléchargeur sur www.uicn.fr/IUCNlistes-rouges-regionales.html
15. « Liste rouge : Les espèces « vedettes » ne représentent pas forcément les espèces les plus menacées », sur Terre sauvage, « Les espèces vedettes, sont certaines être exhaustives et ce qui concerne les groupes emmenés, mais ont été diabolisées avec les anciens critères et catégories d'avant 1994). Depuis 1000, les listes globales sont établies avec les nouveaux critères et catégories en cours d'élaboration Linse de 2002. Beaucoup décisionnels ne dépèdi mais ne sont toujours pas exhaustives. Une évaluation globale est nécessaire pour mieux prendre en compte les espèces menacées. Ce système est composé d'une lettre en majuscule (de A à E), d'un chiffre (de 1 à 4), d'une lettre en minuscule et d'un chiffre romain en bas de casse
16. UICN, « Going up? Going Down? Going? » (http://www.iucn.org/themes/ssc/redlists/2006going_updown.html) (consulté le 20 mai 2007).
17. Comité Français de l'UICN, « Liste rouge 2007 des espèces menacées : la France en première ligne au niveau mondial » (http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Cp_UICN_France_Liste_rouge.pdf) (**PDF**).
18. UICN (2001) Catégories et critères de l'UICN pour la Liste rouge - Version 3.1. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland (Suisse) et Cambridge (Royaume-Uni). Document téléchargeur sur www.uicn.fr/IUCNlistes-rouges-regionales.html
19. UICN (2003) Lignes directrices pour l'application, au niveau régional, des critères de l'UICN pour la Liste rouge. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland (Suisse) et Cambridge (Royaume-Uni). Document téléchargeur sur www.uicn.fr/IUCNlistes-rouges-regionales.html
20. « Liste rouge : Les espèces « vedettes » ne représentent pas forcément les espèces les plus menacées », sur Terre sauvage, « Les espèces vedettes, sont certaines être exhaustives et ce qui concerne les groupes emmenés, mais ont été diabolisées avec les anciens critères et catégories d'avant 1994). Depuis 1000, les listes globales sont établies avec les nouveaux critères et catégories en cours d'élaboration Linse de 2002. Beaucoup décisionnels ne dépèdi mais ne sont toujours pas exhaustives. Une évaluation globale est nécessaire pour mieux prendre en compte les espèces menacées. Ce système est composé d'une lettre en majuscule (de A à E), d'un chiffre (de 1 à 4), d'une lettre en minuscule et d'un chiffre romain en bas de casse
21. UICN, « Going up? Going Down? Going? » (http://www.iucn.org/themes/ssc/redlists/2006going_updown.html) (consulté le 20 mai 2007).
22. Comité Français de l'UICN, « Liste rouge 2007 des espèces menacées : la France en première ligne au niveau mondial » (http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Cp_UICN_France_Liste_rouge.pdf) (**PDF**).
23. UICN (2001) Catégories et critères de l'UICN pour la Liste rouge - Version 3.1. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland (Suisse) et Cambridge (Royaume-Uni). Document téléchargeur sur www.uicn.fr/IUCNlistes-rouges-regionales.html
24. UICN (2003) Lignes directrices pour l'application, au niveau régional, des critères de l'UICN pour la Liste rouge. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland (Suisse) et Cambridge (Royaume-Uni). Document téléchargeur sur www.uicn.fr/IUCNlistes-rouges-regionales.html
25. Keith P, Alcard J, Maurin H, 1992 - Liste rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France - Collection « Patrimoines naturels », 10, MNHN, CSP, CEMAGREF, ministère de l'Environnement, Paris : 111 p.
26. Marie Leschart, « L'histoire de la liste rouge - Depuis 50 ans le baromètre de la Vie », Terre sauvage - Vivre la Nature !, n° 311, décembre 2014, p. 18-25.
27. Jean UICN et Commission de la sauvegarde des espèces, « Numbers of threatened species by major groups of organisms (1996-2004) » (http://www.iucnredlist.org/initiatives/species) (consulté le 24 mai 2007).
28. Rocamora G, Yeatman-Berthelot D, (coord.) 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller de France : Listes rouges et recherche de priorités, Populations, Tendances, Conservation - Société d'étude ornithologique de France, Ligue de protection des oiseaux, Paris : 560 pp.
29. Nature G.M. & Heath M.F. 1994 - Birds in Europe : Their conservation status. - BirdLife International conservation serie n° 3, BirdLife International Cambridge : 600 pp.
30. UICN 2001 - Catégories et Critères de l'UICN pour la liste rouge - Version 3.1. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. - UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni : v + 32 pp. (**PDF**) (http://www.iucn.org/bookstore/HTML/resources/pubs/redlistguidelines/RedListGuidelines.pdf)
31. UICN 2003 - Lignes directrices pour l'Application, au Niveau Régional, des Critères de l'UICN pour la liste rouge. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. Version 2.0. - UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni : v + 26 pp. (**PDF**) (IV) (http://www.iucn.org/bookstore/HTML/resources/pubs/redlistguidelines/RedListGuidelines-2.0-EN.html)
32. « Liste rouge des espèces menacées en Europe » (http://www.iucn.org/fr/news/liste-rouge-des-especes-menacees-en-europe-eu/environnement/evaluer/conservation/espec/eu/eu/about.html)
33. « Liste internationale pour la conservation de la nature, World Conservation, vol. 3, 2001, pdf
Publication trimestrielle de l'UICN - volume n°3 de l'année 2001 consacré à la liste rouge

Liens externes

- Site officiel (http://iucn.org/fr/)
- Site du Muséum (http://www.mnhn.org/)
- (en) Site de l'organisation à but non lucratif Arkive (http://www.arkive.org), qui gère un fonds documentaire (photographies, extraits sonores et vidéos) sur les espèces menacées
- (fr) UICN (http://www.uicn.fr) Site du comité Français de l'UICN
- (fr) Site de l'inventaire national du patrimonial naturel INP (http://inpn.mnhn.fr/espece/listerouge/liste/liste)

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Liste_rouge_de_l%27UICN&oldid=148637164 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 19 mai 2016 à 23:16.

Sauf mention contraire, le texte est disponible sous licence Creative Commons Attribution-partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, veuillez citer cet auteur et mentionner la licence.
Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.